

Chambre valaisanne d'agriculture  
M. Willy Giroud, Président  
M. Pierre-Yves Felley, Directeur  
Maison du Paysan  
Avenue de la Gare 2  
Case postale 96  
1964 Châteauneuf-Contthey

Sion, le 25 août 2014

## **Appliquons le partenariat social pour les employé(e)s de l'agriculture**

Chers futurs partenaires,

Vous l'avez sans doute lu dans Le Nouvelliste du 20 mai dernier, les Syndicats chrétiens du Valais et leur partenaire Syna sont impatients de revenir – après l'échec attendu des initiatives sur un salaire minimum – à leur tropisme de toujours, le partenariat social.

Les représentants des milieux économiques et des partis opposés aux initiatives l'ont martelé tout au long de la campagne, les salaires sont l'affaire des partenaires sociaux. Nous avons entendu cette affirmation et décidé de la tenir pour un engagement sincère.

Nous vous invitons par conséquent à une première rencontre pour discuter d'une convention collective de travail dans votre secteur. Nous sommes persuadés qu'une recherche commune de solution, marquée par le réalisme qui a toujours caractérisé tant les SCIV que Syna, peut déboucher sur une amélioration de la situation pour les deux parties.

Le monde agricole valaisan, partagé entre de nombreuses associations membres de la CVA, est l'objet d'une CCT et d'un contrat-type, faute de réelle capacité d'application de ladite CCT. Un contrat-type c'est bien, mais nous considérons que ce cadre des relations de travail devrait représenter un premier pas en direction d'une vraie convention collective de travail (CCT) couvrant l'ensemble du secteur. Le personnel de l'agriculture mérite à notre sens les garanties d'une vraie CCT, négociée dans un esprit constructif avec un partenaire social responsable.

Par souci de transparence, nous avons choisi de publier sur le site internet des SCIV ([www.sciv.ch](http://www.sciv.ch)) et de Syna Haut-Valais ([www.oberwallis.syna.ch](http://www.oberwallis.syna.ch)) les courriers que nous adressons dans le cadre de ce renforcement souhaité du partenariat social. Nous ferons de même avec votre réponse, afin que les travailleuses et travailleurs du secteur concerné sachent à quoi s'en tenir sur l'ouverture concrète de leur association patronale.

Nous vous remercions par avance pour votre prochaine réponse et vous adressons, chers futurs partenaires, nos syndicales et cordiales salutations.

Patrik Chabbey



Secrétaire général des SCIV

Johann Tscherrig



Responsable régional Syna

Annexe: Communication SCIV dans Le Nouvelliste du 20 mai 2014